

clergé acquiesçait définitivement aux idées de 89 et aux faits de 1830. Il en fut autrement. Les préjugés et l'irréflexion l'emportèrent. La commission nommée par cette Chambre présenta un rapport qui dira à nos enfants ce que sont les révolutionnaires; pour nous, nous le savons. Si jamais une nation de l'Europe pouvait accepter le plan d'éducation publique développé dans ce manifeste, elle mériterait d'être mise au ban des peuples civilisés, car elle aurait rompu sciemment avec tous les principes qui servent à fonder les sociétés, et que le monde respecte depuis qu'il existe. L'homme d'Etat qui en est l'auteur ne se flâte pas, sans doute, d'obtenir un pareil succès; il a simplement voulu saisir, au profit de je ne sais quelles espérances, une occasion de reconquérir l'appui des passions populaires qui s'étaient éloignées de lui bien à tort, et n'a pas cru pouvoir mieux faire, pour atteindre ce but, que d'adresser à l'épiscopat français des menaces qui l'ont peu ému, des leçons qui l'ont fort surpris.

« Ces reproches, ces menaces, ces publiques dénunciations avaient eu trop d'éclat pour ne pas retentir au sein des conseils généraux, et il est véritablement digne de remarque que le plus grand nombre de ces assemblées ait pu résister à l'effort de tant d'animosité et de rancunes. Celles qui n'ont pas eu assez de force pour suivre cet exemple de sagesse trouvent, je l'espère, dans leur conscience, la certitude qu'elles ont agi conformément à l'équité, à la Charte, à l'intérêt public, et même à ces règles de bienséance dont les corps politiques, pas plus qu'les particuliers, ne doivent s'écarter. »

Nous terminerons par une dernière citation :

« L'esprit d'incrédulité et de matérialisme a eu en France ses beaux jours; il a régné pendant presque tout le siècle dernier. Alors les idées les dignes de respect, les choses les plus saintes, les plus vénérables, étaient l'objet du sarcasme d'une société qui a cruellement expié sa corruption irrémédiable. Les grands châtimens qu'inflige la Providence rendent sérieuses et graves les nations les plus inconsidérées : à peine sortie de la tourmente révolutionnaire, la France redressa par la main d'un grand homme ses autels renversés. Suivez-la attentivement depuis cet instant jusqu'à nos jours; vous la verrez éloigner d'elle, peu à peu, les doctrines pernicieuses dont on l'avait nourrie, épurer ses pensées, ses desirs, ses mœurs; porter dans l'examen des plus profondes questions des dispositions sages et droites, essayer du spiritualisme, et faire enfin, dans les voies de la vérité, des pas d'abord timides, puis plus assurés. Chaque génération a contribué, selon ses moyens, à la faveur des temps, à cette œuvre de renouveau qui se continue sous nos yeux. Sans doute il est possible d'en retarder l'accomplissement, sans doute un homme de génie peut quelquefois séduire une nation ou la faire plier sous le joug de l'erreur : cela s'est vu, et se verra encore; mais je ne sache pas qu'il y ait aujourd'hui en France d'homme de génie; et, en supposant qu'il en grandisse un quelque part, j'affirme aux défenseurs de l'incrédulité que c'est contre eux, et non pour eux qu'il grandit, parce que leurs idées n'ont plus de force, n'ont plus de vie, qu'elles se sont dégradées elles-mêmes jusqu'à l'état d'un préjugé dont la raison à elle seule pourrait faire justice, et qu'elles ne subsistent en réalité que des amoncelés de l'esprit révolutionnaire. »

ESPAGNE.

— Nous empruntons à une feuille ministérielle du matin des détails sur la séance d'inauguration des Cortès espagnoles :

« Madrid, le 10 octobre. — Aujourd'hui, à une heure, a eu lieu l'ouverture des Cortès. Le Ministre a voulu donner le plus grand éclat à cette solennité, car la reine finit aujourd'hui sa quatorzième année, et, pour la première fois, elle exerçait en personne cet ensemble de ses prérogatives constitutionnelles.

« La reine est sortie à midi de son palais, entourée de toute sa suite, et a traversé les rues principales de Madrid. Les troupes formaient la haie sur son passage; les maisons étaient ornées de tentures de soie aux couleurs nationales, les femmes en vêtements de fête, l'éventail à la main, assises sur leurs balcons, s'agitaient, curieuses et impatientes comme le jour d'une représentation extraordinaire au théâtre. Le bruit du canon, l'harmonie de la musique militaire, le roulement des tambours se mêlant au son des cloches, donnaient à la ville un air de fête et de joie difficile à décrire. La foule proférait les cris de *viva la reina! viva la constitution!* surtout lorsque le cortège est arrivé à la *Puerta del Sol* et devant le palais du Sénat.

La reine a fait son entrée dans la salle des séances ayant à sa droite le maréchal Narvaez, et à sa gauche M. Martínez de la Rosa; elle avait été précédée d'un cortège que le plus puissant souverain absolu aurait pu envier à cette jeune reine constitutionnelle. Il y avait près de cinquante grands seigneurs composant modestement le *servidumbre* du palais, tous étincelants d'or et de diamans, couverts d'étoiles, de cordons, de croix, de plaques, de crachats de toutes dimensions. Le cortège était précédé de quatre *muceros* (hérauts) revêtus de robes écarlates chamarrées d'or.

« La reine étant montée sur le trône, a reçu des mains du président du conseil le discours de la couronne, qu'elle a lu avec calme et d'une voix ferme et distincte.

Discours de la Reine.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

« Je ne pouvais mieux célébrer l'anniversaire de ma naissance qu'en réunissant, dans ce heureux jour, les Cortès du Royaume, et en m'entourant des élus de la nation.

« Je dois me féliciter des dispositions bienveillantes qui continuent de ma-

nifester les puissances alliées ou sujettes, entre lesquelles la Sublime-Porte m'a adressé ses félicitations par un envoyé extraordinaire, qui a été reçu dans ces royaumes comme il convient aux anciennes relations qui subsistent entre les deux états.

« Seulement, il est survenu un grave conflit qui pouvait troubler la paix que je désire tant de conserver avec l'empire du Maroc; mais mon gouvernement, croyant compromis l'honneur national, devant lequel doivent se taire toutes les autres considérations, a fait aussitôt les représentations convenables et se disposant à les soutenir, s'il eût été nécessaire, par la voie des armes. En cette occasion j'ai reçu un nouveau témoignage d'amitié de la part de mes augustes alliés, S. M. le roi des Français et S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande. L'un et l'autre souverain m'offrirent leurs bons offices, que j'acceptai dans des termes convenables.

« Les événements s'étant compliqués au point de faire éclater la guerre entre l'empire marocain et la France (guerre terminée avec tant de célérité et de gloire par cette puissance), le gouvernement britannique continua à interposer, avec la plus grande efficacité, sa puissante influence pour régler nos différends avec cet empire. Ce résultat a été heureusement obtenu; déjà sont arrêtées les bases d'un traité en vertu duquel l'Espagne obtiendra la juste satisfaction qui lui est due. Mes secrétaires d'Etat vous présenteront ce traité, dès qu'il sera ratifié dans le mode et la forme convenables.

« Ils vous présenteront aussi, dans vos premières séances, le projet de réforme constitutionnelle, point des plus essentiels, que déjà mon gouvernement vous a annoncé en vous convenant, et dont la gravité ne peut être méconnue par vos lumières et votre patriotisme. Ils me sont garans que vous vous livrerez avec zèle à une œuvre aussi importante, car le moindre retard pourrait entraîner des préjudices incalculables, en frustrant les espérances de la nation; qui aspire à voir fermer au plus tôt le champ des discussions politiques et assurer pour l'avenir les institutions qui doivent la régir.

« Afin de leur donner plus de force et de vigueur, il devient nécessaire et urgent de doter la nation de lois organiques qui soient en harmonie avec la Constitution, qui facilitent son action et son mouvement. Ainsi donc j'espère que vous contribuerez, d'accord avec mon gouvernement, à combler une lacune dont la nation gémit depuis tant d'années.

« Si l'on parvient en peu de tems à réformer la Constitution et à créer les lois organiques qui en sont le complément, votre attention pourra se porter de loisir à l'application sur l'examen des améliorations administratives et économiques qui doivent exercer tant d'influence sur la richesse et la prospérité de la population.

« Jalouse autant que vous d'obtenir un résultat si désirable, j'ai ordonné à mes secrétaires d'Etat de vous présenter divers projets de loi sur des matières d'amélioration publique.

« Pour ce qui regarde les finances, le premier pas fait pour rétablir l'ordre et l'harmonie, a été de libérer les contributions et les revenus publics des engagements contractés durant ma minorité, par suite des besoins qu'ont occasionnés la guerre civile et d'autres circonstances déplorables. Les produits des contributions et des revenus étant réunis, il sera moins difficile de les appliquer aux nécessités les plus pressantes. On arrivera aussi à établir, autant que possible, l'équilibre entre les recettes et les dépenses, en améliorant d'une part le système contributif, en faisant d'autre part les économies opportunes. C'est la meilleure marche à suivre pour que le crédit se rétablisse de lui-même; et afin d'y parvenir, il est indispensable aussi de prendre en considération le sort des créanciers de l'Etat, tant nationaux qu'étrangers. L'ordre dans les finances et la bonne foi du Gouvernement sont la meilleure garantie à leur offrir.

« J'éprouve la plus vive satisfaction de vous annoncer que l'armée, après une guerre civile de sept ans, et des vicissitudes politiques qui relâchent toujours les liens de l'obéissance, se montre actuellement dans un état admirable de discipline. Son instruction a reçu les améliorations que réclamaient les progrès de l'art militaire; j'ai, en outre, envoyé dans les pays étrangers des commissions tirées des corps spéciaux, pour qu'on puisse appliquer à l'armée espagnole tout ce qui sera jugé utile et praticable.

« Dans le but de soulager le budget des dépenses, on a fait toutes les économies compatibles avec la sûreté de l'Etat et avec le bien être de ceux qui ont versé leur sang pour la défense du trône et des lois. Lorsque l'action des lois sera fortifiée par la régularisation de l'administration et la vigueur de l'autorité civile, on pourra sans danger réduire la force de l'armée, avec le double avantage de rendre à leurs foyers beaucoup de bras utiles et d'alléger le poids des contributions.

« Malgré la pénurie du Trésor, j'ai porté mon attention sur la marine, souvenir de tant de gloires et objet de non moins dignes espérances. La situation péninsulaire de l'Espagne et les riches contrées qu'elle possède encore dans plusieurs parties du monde, exigent, sous tous les rapports, la création d'une marine puissante; et comme elle doit être l'œuvre du tems et d'un plan suivi avec persévérance, mon gouvernement vous fera connaître les mesures qu'il a déjà prises dans ce but, en même tems que, par les seuls moyens dont il dispose, il suppléait, autant que possible, à ce manque si regrettable d'une marine plus imposante.

« La réforme fondamentale de la justice exige aussi du tems; cette réforme doit être cimentée par les nouveaux codes que l'on rédige en ce moment et dont la confection est fort avancée. En attendant, mon gouverne-